

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de bâle



Manifestations à Bâle Berne et Zurich

Les achats de Noël ne sont pas la seule cause d'une agitation inaccoutumée dans les villes suisses : à Bâle, Berne et Zurich, des manifestants ont exprimé leur mécontentement.

A Bâle, une « Communauté de travail autonome contre le Noël traditionnel » a réuni quelque 200 personnes qui ont défilé dans la vieille ville durant l'après-midi. Le cortège s'est rendu de la Claraplatz au centre de Bâle, aspergeant au passage plusieurs bâtiments de peinture. Ils ont également allumé des feux et endommagé des voitures, vitrines et automates. Les manifestants ont ensuite voulu investir l'ancienne auberge de jeunesse sise à l'Elisabethenstrasse. Ils en ont été empêchés par la police, qui a eu recours à la force pour disperser la manifestation. Plusieurs arrestations ont été opérées.

A Berne, le « Mouvement des Mécontents » a tenu une réunion d'information devant l'Eglise du Saint-Esprit, près de la gare. Une trentaine de jeunes ont distribué des tracts aux passants et essayé d'entamer un dialogue. La police était présente, mais n'a pas eu à intervenir, la manifestation annoncée n'ayant finalement pas eu lieu.

A Zurich, et malgré une interdiction officielle, plusieurs groupes de jeunes se sont retrouvés au Bellevue et sur le quai de la Limmat pour une « Manifestation contre l'interdiction de manifester ». L'intervention rapide de la police, qui dispersait immédiatement chaque groupe en voie de formation, a cependant évité que ces rassemblements ne dégénèrent en véritable manifestation. Les dégâts importants ont également été limités, et dans l'après-midi la tranquillité est revenue dans les rues de Zurich. La plupart des manifestants se sont en effet retirés dans le Centre autonome de la jeunesse.

Au cours de l'intervention policière, un journaliste zurichois a été arrêté. Il a été accusé d'avoir empêché l'arrestation d'un lanceur de bouteilles poursuivi par la police. Le journaliste devait cependant être libéré par manque de preuves.



canton de berne

Décès du journaliste Georges Perrin

Le journaliste Georges Perrin, bien connu des auditeurs de la Radio suisse romande est décédé le 20 décembre à l'âge de 77 ans. Né le 20 avril 1904 à La Chaux-de-Fonds, Georges Perrin qui fut longtemps le doyen des journalistes du Palais fédéral commença sa carrière à la Feuille d'Avis de Neuchâtel, après avoir obtenu sa licence en lettres. Dès 1930, le journal neuchâtelois l'envoya à Berne où il remplit depuis lors et pendant de longues années la fonction de rédacteur parlementaire non seulement pour la Feuille d'Avis de Neuchâtel, mais aussi pour la Gazette de Lausanne et la Radio Romande à laquelle il a donné jusqu'à cette année encore ses revues de presse alémanique.

Doué d'une mémoire encyclopédique, Georges Perrin était connu pour être sans doute l'un des meilleurs témoins de la politique suisse pendant la période de la deuxième guerre mondiale. Par son objectivité, le sérieux de ses informations, l'humour de sa plume et l'intelligence de ses commentaires servis par sa grande expérience acquise au Palais fédéral, Georges Perrin fut l'un des chroniqueurs les plus connus et les plus appréciés de la presse suisse romande.



canton de fribourg

Fribourg : l'ancien prévôt décédé

Mgr Paul von der Weid, ancien prévôt du chapitre cathédral de St-Nicolas à Fribourg, est décédé à Fribourg à l'âge de 83 ans des suites d'une grave maladie. Son successeur, Mgr Edouard Cantin, avait été investi dans ses fonctions de prévôt le 13 décembre dernier.

Né le 7 juillet 1878 à Fribourg d'une des plus anciennes familles patriciennes de la ville, Paul von der Weid avait été ordonné prêtre en 1921, nommé curé de la ville de Fribourg en 1925 et prévôt du chapitre cathédral de St-Nicolas en 1962.



canton de genève

Tribune de Genève Nouveau rédacteur en chef

Depuis le 1^{er} janvier, la Tribune de Genève a un nouveau rédacteur en chef : M. Daniel Cornu, qui succède à M. Georges-Henri Martin. Ce dernier avait succédé à ce poste, en 1961, à M. Gaston Bridel. M. Martin a grandement contribué à la modernisation du journal en conduisant le passage du grand au petit format et à l'offset. Il continuera de collaborer à la Tribune de Genève.

M. Daniel Cornu est né en 1939 à Genève. Après une licence de théologie protestante, il a commencé sa carrière au Journal de Genève. Entré en 1967 à la Tribune de Genève, il est devenu en 1971 chef du service des informations suisses, puis correspondant à Paris de 1977 à 1981. M. Cornu a publié deux livres : « Karl Barth et la politique » et « La Suisse ou le piège des certitudes », en collaboration avec Jean-Marie Vodoz, rédacteur en chef de 24 heures, et François Gross, rédacteur en chef de La Liberté.

La CITRAP dénonce les tracasseries qui attendent les passagers du TGV à la douane suisse

Déçue par l'attitude des douanes suisses qui s'obstinent à contrôler les passagers du TGV à leur descente du train à Genève, la CITRAP (Communauté d'Intérêts pour les Transports Publics) lance un appel au Conseil fédéral et l'invite à intervenir afin de mettre fin à une situation « scandaleuse » qui est en train de compromettre le succès d'une liaison ferroviaire exemplaire qui met Genève à près de quatre heures de Paris.

Journellement, les contrôles douaniers à l'intérieur des trains en marche se font dans plus d'une centaine de trains qui passent la frontière suisse. Dès lors, il n'est pas normal, déclare la CITRAP, que pour les centaines de passagers qui descendent du TGV à Genève, les douanes suisses n'aient rien imaginé de mieux que de leur faire perdre tout le temps gagné à attendre parfois une bonne heure derrière les barrières de la douane.

Pour les passagers du dernier train TGV qui arrive ponctuellement à 23 h 17 à Genève, cela signifie que certains d'entre eux ne se retrouvent sur la place de la gare qu'après minuit — lorsque les autobus ne circulent plus et que la dernière correspondance pour Lausanne est passée. Selon la CITRAP, les quelques améliorations apportées récemment au déroulement des opérations ne résolvent pas le problème, il est temps que le Conseil fédéral intervienne auprès de l'administration fédérale des douanes, du Gouvernement genevois et des services douaniers français pour obtenir que les contrôles se fassent dans le train même.



canton de glaris

Impression sur étoffe glaronaise l'éclat du passé

par Pierre André Romy

Jadis, les jours de fêtes, les indigènes des côtes ouest de l'Afrique, au Sénégal, au Togo et au Ghana portaient des étoffes en batik fabriquées dans le canton de Glaris. Les Javanaises se couvraient de sarongs multicolores produits dans les fabriques d'impression sur étoffe glaronaises. Les Indiennes s'enveloppaient dans des saris fabriqués à Ennenda ou à Schwanden. Les couvre-chefs des Indonésiens portaient la marque de l'industrie textile glaronaise.

Aujourd'hui, les témoins de cette industrie de l'impression sur étoffe florissante qui a grandement contribué au bien être et à la renommée du canton de Glaris appartiennent au passé. Certes, quelques fabriques continuent d'imprimer des soies, du coton ou de la laine, mais l'éclat de la réussite s'est terni. Toujours active, l'économie glaronaise s'est adaptée et diversifiée, ne se laissant pas aller à la résignation.

Le miracle économique glaronais

Selon les historiens, le canton de Glaris a été à la pointe de la révolution industrielle du XIX^e siècle. Grâce à son industrie textile de haute qualité et à ses fabriques d'impression sur étoffe, ce petit pays de 680 kilomètres carrés au sol peu productif s'est maintenu longtemps à la pointe des cantons suisses. L'industrie glaronaise de l'impression sur étoffe était alors mondialement renommée. C'était le temps du miracle économique.

Les racines de ce miracle remontent quelques siècles auparavant, lorsque les marchands et commerçants glaronais sillonnaient l'Europe pour vendre leurs ardoises et leurs tables d'ardoise. On apprenait à connaître le marché européen et de nouveaux procédés de fabrication. Curieusement, c'est de Genève que l'industrie d'impression sur étoffe a trouvé le chemin de Glaris. Genève où des descendants des Huguenots français avaient introduit ce type d'industrie. Avec l'aide de quelques-uns de ces Genevois, le Landmajor Johannes Heinrich Streiff construisit la première fabrique d'impression sur étoffe dans le canton de Glaris. Son succès fut imité, mais ce n'est qu'après les tumultes de la République helvétique, dans les années 1820 à 1860 que l'industrie glaronaise de l'impression sur étoffe connut ses heures de gloire.

Alors que la politique protectionniste des pays voisins de la Suisse avait fait disparaître l'industrie de l'impression sur étoffe de plusieurs cantons, celle-ci rayonnait de tout son éclat à Glaris, entre 1850 et 1860. On exportait les produits de cette industrie dans toute l'Europe, en Amérique du Nord, en Améri-

que latine, dans l'Empire Ottoman, en Perse, aux Indes, en Malaisie et aux Philippines.

En 1868-69, le canton de Glaris comptait 22 fabriques d'impression sur étoffe employant plus de 6 000 personnes. Cette industrie faisait vivre toute l'économie du canton et tirait à sa suite les filatures et tisseranderies mécaniques. A la même époque, le canton comptait en effet 18 usines de filature et 17 usines de tisseranderie employant en tout 3 800 personnes. Glaris était à la tête des cantons suisses pour l'industrie de l'impression sur étoffe, en seconde position pour le tissage des étoffes non colorées et en troisième position pour la filature du coton.

Le déclin

La concurrence étrangère et des circonstances économiques défavorables entraînèrent bientôt le déclin de l'industrie textile du canton de Glaris. Grâce à un procédé typiquement glaronais de double ou multiple impression, on put contenir quelque temps la concurrence anglaise. Cependant, vers la fin du XIX^e siècle, rien ne put contenir le déclin. On connut une nouvelle période faste après la première guerre mondiale. Les batiks glaronais étaient alors très prisés en Afrique, grâce surtout à l'éclat de leurs couleurs.

L'année dernière la Maison F. Blumer + co à Schwanden, l'une des plus importantes et des plus anciennes imprimeries sur textiles du canton (elle avait fêté son 150^e anniversaire en 1978) s'est vu contrainte d'interrompre sa production. Elle se contente désormais de vendre les produits d'autres fabriques. L'imprimerie sur soie de Mitloedi a suivi une autre voie. Elle demeure convaincue de l'avenir de l'industrie textile, mais elle a procédé aussi à une diversification. L'impression du coton ne constitue plus que le 60 % de sa production. Pour le reste, elle s'occupe de sérigraphie et produit des éléments de construction.

Epilogue

L'industrie de l'impression sur étoffe a exercé sur l'économie du canton de Glaris des effets qui se font encore ressentir aujourd'hui. De nouvelles industries se sont installées dans les anciennes usines textiles, qui, selon la Chambre Glaronnaise du Commerce, n'y seraient pas venues si des locaux n'avaient pas été à disposition. Certes, l'industrie glaronnaise n'a pris qu'une petite part dans la croissance des exportations de l'industrie suisse du XX^e siècle, mais elle a sans aucun doute acquis une grande capacité de résistance.

L'éclat du passé

En 1870, le canton de Glaris comptait quelque 35 000 habitants. Les agriculteurs représentaient encore le 20 % de cette population. En 1882, 8 290 personnes étaient soumises à la loi sur les fabriques. Parmi elles, plus de 7 900 travaillaient dans l'industrie du coton. En 1951, l'Office du Travail recensait

encore 4 926 personnes soumises à la loi sur les fabriques, dont 3 411 dans l'industrie du coton. En 1980, le chiffre était de 4 990 dont 1 777 seulement pour l'industrie textile.

Relevons encore que le canton de Glaris a été un pionnier des assurances sociales. La première fondation de prévoyance sociale pour les travailleurs y date de 1853. La première loi de protection des travailleurs de Suisse y a été adoptée en 1864. Enfin, c'est en 1869 que le premier magasin organisé en coopérative y a été ouvert, à Schwanden.



Jura

Les Franches-Montagnes s'apprentent à recevoir 100 000 skieurs

Paradis du ski de fond, les Franches-Montagnes s'apprentent à recevoir quelque cent mille skieurs. Un important effort est consenti pour accueillir les touristes : une piste de ski de fonds de 64 kilomètres est mise à disposition sur l'ensemble du haut-plateau franc-montagnard, piste accessible depuis toutes les localités.

Au cours d'une conférence de presse, les responsables du syndicat d'initiative des Franches-Montagnes ont présenté la deuxième traceuse de piste qu'ils viennent d'acquérir, pour un prix de soixante mille francs, et qui vient compléter un parc de machines qui comprend, en plus des traceuses, quatre motoluges.

Les Franches-Montagnes offrent, au total, quelque deux cent kilomètres de ski de fond. Plusieurs pistes sont éclairées, notamment aux Breuleux, à Saignelégier, à Saulcy, au Noirmont, aux Bois et à Lajoux. De plus, deux pistes de ski de descente sont disponibles aux Breuleux et aux Genevez.

Plusieurs manifestations importantes sont organisées durant la saison hivernale, notamment le tour des Franches-Montagnes, ainsi que la course internationale de traîneaux pour chiens polaires.

Les Franches-Montagnes offrent 650 lits d'hôtel et quelque deux mille lits en parahôtellerie. Pour les fêtes de fin d'année, les hôtels ont bien été occupés mais quelques chambres étaient encore disponibles. Le tourisme a marqué, cette année une légère augmentation par rapport à l'année dernière.

canton de lucerne

Des hommes libres ont scellé le destin de la République de Gersau

Celui qui se rend de Brunnen à Vitznau passe par Gersau. Souvent, il ne soupçonne pas le

glorieux passé de ce bourg, qui était, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une véritable curiosité historique. Avec ses 24 kilomètres carrés, il était la plus petite république du monde. L'an prochain, la cité, devenue dans l'intervalle un district schwyzois, va pouvoir célébrer le 650^e anniversaire de son alliance avec les Waldstaetten, non sans rêver à ses 400 ans d'indépendance.

« Des hommes libres, avec l'aide de Dieu ont scellé le destin de la République de Gersau de 1359 à 1817 », lit-on sur la façade du nouvel Hôtel de Ville de la localité. Bien que la vie des habitants du lieu, sous l'hégémonie des von Moos, n'ait pas été particulièrement pénible, l'attrait de la liberté était si fort que la population réunit une somme suffisante pour se libérer de cette tutelle, chose faite en 1390. Ainsi commença plus de 4 siècles d'indépendance. L'Empereur Sigismund confirma les libertés de la République et la plaça sous l'immédiateté impériale.

La République était dirigée par une Landsgemeinde. Très tôt, on réunit les lois dans un code qui était lu par le premier magistrat de la République chaque quinzaine précédant la Landsgemeinde annuelle. La population vivait de l'élevage du bétail, cultivait le maïs, l'orge et l'avoine sans négliger le commerce avec Lucerne et Altdorf. On a compté jusqu'à 4 moulins dans le village qui abritait également des scieries.

La soie synonyme de prospérité

Au début du XVIII^e siècle, les habitants du Gersau firent parler d'eux. Ils venaient d'inventer un nouveau procédé d'affinage de la soie par la pourriture. La fermentation de la soie écru permet d'obtenir des fils plus fins et plus blancs. Cette invention fut synonyme d'une prospérité nouvelle pour la République. Un « soyeux » particulièrement prospère, du nom de Camenzind (un nom qui apparaît avec celui de Mueller dans des actes datant de 1245 et 1390 et qui est encore fort répandu) construit, à cette époque, la première maison de pierre de la République. Cette maison était du type des demeures patriciennes que l'on ne rencontre guère qu'à Schwyz. Aujourd'hui l'industrie de la schappe (filature des déchets de soie) et du cordonnet (fil de soie pour boutonnieres) est encore florissante à Gersau.

Le coup de force des Schwyzois

Les jours de la République étaient cependant comptés. Après une première alerte, l'Helvétie attribuant Gersau aux cantons de Suisse centrale, le canton de Schwyz décida, en 1817, que la République faisait partie intégrante du canton.

« Attribué au canton de Schwyz », lit-on sur la façade de l'ancien Hôtel de Ville, et contre notre volonté, précise le chancelier du canton, M. Adalberg Camenzind. Si les relations avec le canton sont tout à fait normales on compte un certain nombre de citoyens qui regrettent l'ancienne République. Paul Berger, qui organise les visites touristiques à Gersau, ne se fait pas faute d'indiquer à ses

hôtes la manière dont la République pourrait ressurgir.

Des palmiers, des châtaignes et un casino

Le mentor des lieux a des idées précises quant à la manière de restaurer la République : pas d'impôts, l'exploitation d'un casino y suppléant ainsi que l'émission de timbres poste. Si ces idées ont un petit air méditerranéen, personne ne s'en étonnera puisque le climat de Gersau est l'un des plus doux du nord des Alpes. Figues et châtaignes s'épanouissent sur le territoire de la République, à l'abri des palmiers.

Actuellement, Gersau ne dispose cependant pas de telles ressources qui pourraient, par exemple, permettre la restauration de l'Hôtel de Ville, monument historique s'il en est. On songe à les entreprendre en 1982 et leur coût s'élèvera à 1 million de francs. La chance sourit aux habitants de la République, un anonyme a fait don de 300 000 francs pour financer l'opération.

canton de neuchâtel

M. P.-A. Blum, directeur d'Ebel SA à la Chaux-de-Fonds

« Il n'y a pas de crise horlogère »

par Rémy Gogniat

« La crise horlogère ? cela n'existe pas. Il y a une crise économique, oui, et il y a effectivement une crise pour certains produits, mais il ne faut pas l'appeler crise horlogère ». Voilà un avis assez peu ordinaire qu'exprime ainsi M. Pierre-Alain Blum, propriétaire et directeur de la fabrique de montres Ebel SA à La Chaux-de-Fonds.

Outre un côté volontairement provocateur, cet avis se fonde néanmoins sur une réalité pour Ebel SA : le développement de cette fabrique est assurément fulgurant : de 80 emplois en 1970, l'entreprise a passé à 450 actuellement. Le carnet de commandes offre du travail pour une année.

A quoi tient le succès de cette entreprise ? Certes, les montres fabriquées sont des produits de haut de gamme, catégorie la moins touchée par les difficultés économiques. Mais cela n'explique pas tout. Renseignements pris dans plusieurs milieux horlogers autorisés, ce développement est dû avant tout à la personnalité du patron : il a du génie, de l'imagination et une très forte capacité de travail. « J'ai d'abord une certaine éthique, rétorque M. Blum, que ce soit à l'égard de mon personnel, des fournisseurs ou à l'égard des clients. Prenons l'exemple des relations avec la clientèle : tant qu'une montre fabriquée dans nos usines n'est pas sortie d'un magasin quelque part sur le marché, je ne la considère pas comme vraiment vendue ».

« Il m'est arrivé de refuser certaines commandes parce qu'à mon sens trop importan-

tes pour le marché en question. J'ai expliqué au client qu'on allait commencer par lui fournir la moitié de ce qu'il demandait, et que lorsque ces montres-là seraient vendues, il pourrait revenir en chercher d'autres. Je pratique très souvent ainsi, et les clients m'en sont reconnaissants. Ce sont les engorgements des canaux de distribution qui ont porté un coup à l'horlogerie. Il ne faut pas seulement produire, mais promouvoir le produit, aller le vendre, s'assurer qu'il s'écoule jusqu'au bout ».

Et M. Blum voyage : « il m'est arrivé de faire 500 à 600 heures d'avion par année, soit plus qu'un pilote professionnel ». Il possède une vaste connaissance des marchés, ne ménage pas sa peine et visite régulièrement ses agents.

L'éthique envers les fournisseurs ? « J'ai racheté la fabrique de boîtes Cristalor, mais je me suis arrangé pour que nos autres fournisseurs n'en souffrent pas ». Quant au personnel, il est traité dans le même esprit : « Si notre entreprise a un certain succès, c'est d'abord parce qu'on y traite les gens correctement. Il n'y a pas de commission du personnel, chez nous : personne n'en a jamais ressenti le besoin. L'information est large, plusieurs décisions sont prises à la base, comme par exemple le choix de faire plutôt des heures supplémentaires lorsque c'est nécessaire, au lieu de procéder à des engagements supplémentaires ».

Presque tout le monde tutoie tout le monde. Et c'est assez surprenant de suivre le patron dans les ateliers et d'entendre un cadre ou la téléphoniste l'interpeller par son prénom. Le personnel, surtout dans le secteur administratif, est relativement jeune. Le patron aussi, puisqu'il a 36 ans.

Ce n'était pas un « fort en thème » à l'école, comme il le dit lui-même avec d'autres mots plus crus. Trois ans de technicum en mécanique, et il est parti en Amérique, où il a commencé par coller des étiquettes sur des morceaux de cuir en compagnie de trois autres personnes. Un jour, le chef des quatre employés est tombé malade, et M. Blum l'a remplacé. Et quand le chef est revenu au travail, il a dû redescendre dans le rang, remplacé définitivement par son jeune collègue qui s'est révélé plus efficace. C'est ainsi que M. Blum a commencé de grimper les échelons. Ses expériences aux Etats-Unis l'ont effectivement marqué, et il s'est inspiré du management américain pour diriger l'usine de son père qu'il a reprise en 1970.

Col ouvert, l'allure décontractée, le langage plus que direct, le jeune patron motive ses cadres. Il faut se lever, le matin, pour arriver avant lui à l'usine, et ne pas craindre la nuit pour quitter le travail derrière lui. « Quand il rentre... » nous a-t-on dit. C'est vrai qu'il lui arrive de passer la nuit à son bureau. Mais c'est aussi vrai que souvent, le vendredi soir, il joue un moment aux cartes avec ses plus proches collaborateurs.

Les salaires ne sont pas plus élevés qu'ail-

leurs : « toute personne est rémunérée pour vivre décemment en fonction de ce que sa qualification peut obtenir sur le marché. Elle touche en plus une gratification à la fin de l'année d'après l'ancienneté, et une participation selon la marche des affaires et selon sa disponibilité. J'appelle disponibilité par exemple une personne qui accepte volontiers de poser son outil pour aider à déplacer un meuble ». M. Blum a refusé la publication de chiffres concernant ces participations. Mais il les a montrés : ils sont relativement impressionnants.

Le développement d'Ebel SA est évidemment lié à la qualité des produits. Et celle-ci est reconnue, datant d'ailleurs depuis très longtemps. « En reprenant la fabrique de son père, Pierre-Alain Blum a hérité d'un outil financièrement sain et pour lequel la qualité était de tradition » nous a déclaré un grand industriel de La Chaux-de-Fonds. Et M. Blum a maintenu cette qualité. Depuis 1973, il fabrique les montres signées Cartier. « Ceux qui veulent dire du mal de Blum, poursuit cet industriel, disent qu'il ne serait rien sans Cartier. Mais il n'a jamais abusé des prix avec cette marque. Il prend des risques et contribue au succès de ce nom ».

M. Blum est discret sur les chiffres. Il s'en tient à quelques indications, comme celle-ci : le chiffre d'affaires de son entreprise, depuis qu'il l'a reprise jusqu'à aujourd'hui, a été multiplié par plus de 40. L'entreprise Ebel compte cinq bâtiments à différents endroits de La Chaux-de-Fonds : « il a fallu procéder par étape, explique M. Blum : emprunter, investir, développer, rembourser et recommencer ».

La part des frais généraux est ramenée au minimum. Sur l'ensemble des 450 personnes de l'entreprise, le secteur administratif n'en occupe qu'une cinquantaine. « On n'a que faire, chez nous, d'innombrables notes de service ou de circulaires en trois exemplaires. Je n'ai même pas de papier à en-tête personnel ». Et il ajoute cette boutade : « les séances de direction, chez nous, elles ont lieu dans les escaliers, quand on se croise en courant ».

Et la diversification, maître-mot dans le canton de Neuchâtel ? Ici encore, M. Blum a un avis inhabituel : « la diversification, ça ne court pas les rues et ça demande de gros capitaux. Il vaut mieux investir là où on s'y connaît, plutôt que de se croire capable de faire n'importe quoi ». L'entreprise Ebel a toutefois un secteur de distribution de produits textiles (2,5 fois le chiffre d'affaires d'Ebel en 1970) qui occupe une vingtaine de personnes.

« On se gargarise un peu trop du mot « diversification ». En fait, le canton de Neuchâtel a surtout besoin d'entrepreneurs, car la main d'œuvre existe : elle est très qualifiée, disponible au travail, elle a du génie. Notre entreprise, d'ailleurs, n'aurait jamais accompli une telle évolution hors du canton. Quant à l'argent, on peut toujours en trou-

ver, quand on travaille sérieusement ».

« Tournez, les montres ».



canton du tessin

Des traditions qui meurent

par Ugo Cancelli

« bon di !.. bon ann !.. bonamann.. » (*bon-jour, bonne année, bonne-main*). C'était la ritournelle de dizaines et de dizaines d'enfants faisant la quête qui retentissait de maison en maison, de porte en porte, dans tous les coins du Tessin, dès l'aube du premier janvier. « Bonamann » cette coutume qui remonte au Moyen Age et qui a survécu au Tessin jusqu'à nos jours, était la première manifestation de janvier, un mois riche en traditions et en coutumes.

L'ancienne société paysanne tessinoise ne considérait pas le temps comme un espace (jour, heure) mais sous l'angle météorologique (air, ciel, température) de ce fait, le mois de janvier n'était pas vu comme le début de l'année. Se basant sur le « calendrier de la nature » les paysans faisaient commencer l'année au premier mars avec la reprise de la vie végétale et le début des travaux agricoles. Janvier permettait ainsi de prédire le temps qu'il ferait au cours de l'année. Selon la tradition le premier jour de janvier servait de baromètre pour prévoir le « temps » au cours des 12 mois à venir, le deuxième jour pour prédire le temps de janvier, le troisième celui de mars et ainsi de suite jusqu'au 13. Selon le professeur Ottavio Lurati, de l'université de Bâle, trois facteurs situent le mois de janvier dans la tradition tessinoise : l'église, les groupes des jeunes et les prévisions météorologiques et celles relatives à ceux de la vie.

Janvier était le mois de Janus, le dieu présidant au mouvement perpétuel du ciel, gardien des portes des villes et des maisons. Une offrande à base de farine (*janual*) au dieu était de rigueur le premier jour de l'année. La population avait ensuite le droit d'échanger des vœux et des présents. C'est peut être cette pratique, qui, transmise jusqu'à nous, caractérise l'échange de souhaits et d'étrennes. Ainsi à Contone, au pied du Monte Ceneri, on distribue encore aujourd'hui au Nouvel An le pain bénit.

Les groupes de jeunes

Au Moyen Age, on rencontre l'organisation de groupes de jeunes. Ces groupes, reconnus par les autorités et dirigés par un chef, avaient la prérogative d'organiser des fêtes, de toucher des taxes et d'exercer le contrôle sur les coutumes et la justice populaire. La tradition de la « bonamann » encore très vivace dans les vallées tessinoises, semble donc être la dernière trace des quêtes organisées par les groupes des jeunes. Ces der-

niers, le premier janvier, se présentaient aux portes des maisons où la mère de famille leur remettait des fruits, des cadeaux et même de l'argent. Le soir, le « butin » était partagé entre les membres du groupe.

Cette tradition n'était pas uniquement réservée aux jeunes. Ce jour-là, les pauvres, eux aussi, pouvaient faire la quête dans toutes les maisons. Cette coutume était si importante que des lois la réglementaient, afin d'empêcher les abus ou de sanglantes disputes.

Prédire l'avenir

Le soir de l'Epiphanie les groupes des jeunes se déchaînaient. Des bals étaient organisés au cours desquels le chef était élu. A cette occasion on choisissait aussi un jeune homme et une jeune fille qui étaient « fiancés » pour l'année. Dans ses recherches, le professeur Lurati précise que dans le Val Bregaglia, les jeunes filles répondaient ce jour-là aux invitations et aux courses en luge faites par les garçons au Nouvel An, en organisant des bals et des jeux.

Dans cette ambiance de joie les jeunes filles s'interrogeaient sur leur futur époux. Du plomb fondu sur des feux allumés en plein air était versé dans l'eau. Selon la forme prise par le métal, les demoiselles à la recherche d'un mari pouvaient prévoir les traits physiques, le caractère et la profession de leur futur compagnon.

Toujours le jour de l'Epiphanie, les jeunes allumaient des feux de plein air, agitaient des cloches et faisaient le plus de bruit possible pour chasser « la vieille, la sorcière ».

Justice populaire

La veille de l'Epiphanie, les jeunes se chargeaient de la justice populaire. Ils « charriaient » les administrateurs communaux ou faisaient résonner des cloches sous les fenêtres de filles « pas trop sérieuses » pour les « punir » de leur mauvais comportement. Dans la région de Bellinzzone, les jeunes jetaient du musc, de la sciure ou des boîtes contre les portes de maisons ou habitaient des vieilles filles, afin de les « corriger » d'avoir refusé le mariage. Cette tradition vit encore aujourd'hui et il n'est pas rare que la police doive « intervenir ».

La chevauchée des rois mages, quant à elle, est une coutume assez récente (introduite il y a une vingtaine d'années au Tessin), et elle est assez vite passée de mode. Elle est encore vivante seulement à Roveredo Grigioni et à Castel san Pietro où l'on distribue des cadeaux aux jeunes et aux vieillards.

Avant la « chassée de l'hiver », qui a lieu vers la fin de janvier avec des défilés, des soupers, des feux et des blagues organisés par les jeunes, on peut encore signaler la bénédiction des chevaux le 17 jour de Saint Antoine.

Superstitions ?

En ce qui concerne les croyances populaires tessinoises, il est de bon augure de manier le premier janvier la plus grande quantité d'argent possible. Toutefois attention : il est strictement interdit ce jour de payer des dettes si on ne veut pas être accablé toute l'année par les créanciers. La superstition veut aussi qu'il est de mauvais présage de rencontrer une femme à l'aube du premier janvier.

En ce qui concerne les prédictions, les jeunes filles ce jour-là peuvent « savoir » si elles se marieront au cours de l'année. Le professeur Lurati indique que dans le Mendrisiotto les jeunes filles lançaient une pantoufle contre la porte. Si la pantoufle tombait la pointe tournée vers la porte, la jeune fille sortirait certainement de la maison au cours de l'année pour se marier. Dans le cas contraire il n'y aurait aucun mariage.

Enfin, pour les femmes, le mois de janvier était aussi la période consacrée à filer. « Si on ne profite pas de filer en janvier, il y aura de la misère pendant toute l'année », avertit un proverbe de Gevio.

« Vol » de châtaignes au Tessin Une certaine grogne

« J'ai travaillé toute l'année pour soigner ma châtaigneraie et je n'ai même pas pu cueillir assez de châtaignes le mois passé pour faire un gâteau » s'est dernièrement indigné un habitant du Malcantone, laissant entendre que si les touristes continuent à venir sur ses terres voler ses fruits, il suivra l'exemple de ce paysan de Castione, près de Bellinzona, qui surveille sa propriété le fusil à portée de main.

Le problème du « vol » des châtaignes et de l'entretien des châtaigneraies a particulièrement retenu l'attention au Tessin cette année, provoquant même l'intervention d'un député au Grand Conseil. Profitant du tunnel du Saint Gothard, qui rapproche considérablement le canton à la Suisse centrale, plusieurs milliers de Confédérés sont venus faire ces derniers mois de petites ballades dans les bois tessinois pour ramasser des châtaignes. Nombre d'entre eux, non contents de remplir des cornets, sont repartis le coffre de leur voiture bourré de châtaignes...!

La ruée des Italiens sur les châtaigneraies du Sottoceneri a été enfin pour de nombreux propriétaires « la goutte qui fait déborder le vase ». En effet, on a même vu de nombreuses familles italiennes venir remplir des sacs de châtaignes qu'elles allaient revendre ensuite sur les marchés du nord de l'Italie à plus de 2 500 liras le kilo ; « juste pour se payer le voyage » ont répondu les Italiens, pour certains d'entre eux en tout cas. Et un commerçant de Bergamo a qui l'on faisait remarquer le prix très élevé de ses châtaignes, de répondre qu'il s'agissait de fruits suisses.

Il existe une réglementation

La Constitution fédérale garantit au citoyen le libre accès aux forêts et aux bois publics et privés. Ces domaines ne peuvent donc être clôturés. Toutefois, la loi sur les forêts interdit la cueillette de fruit — et les châtaignes sont des fruits. Une ancienne loi précise même qu'entre le 15 septembre et la première semaine de novembre, l'accès aux bois et le libre pâturage sont interdits.

La raison en est simple, a indiqué le député au Grand Conseil tessinois M. Manetti, auteur d'une motion. Cette période était expressément réservée aux propriétaires pour la cueillette des châtaignes, aliment de base et, souvent, seule ressource des paysans tessinois.

Pour comprendre l'importance qu'a revêtu autrefois la production de châtaignes, il n'est pas inutile d'évoquer la loi dite du « jus plantandi ». Cette loi permettait aux personnes ne possédant aucun domaine de planter des arbres sur les terrains publics et privés. Ils avaient ensuite le droit d'en recueillir les fruits. Bien que le nouveau code civil suisse ait aboli cette loi, elle a toutefois été maintenue pour les châtaigniers.

Les châtaignes reviennent sur nos tables

Après une période d'oubli, on assiste aujourd'hui à un retour des châtaignes sur nos tables. En Suisse, chaque année, on importe plus de 4 millions de kg de ces fruits pour une valeur d'environ 9 millions de francs. « Il s'agit du fruit le plus cher importé en Suisse », a indiqué M. Manetti.

On remarque toutefois qu'une grande partie des châtaigneraies tessinoises ont été touchées par une grave maladie (cancer du châtaignier) qui a provoqué la disparition de forêts entières. De plus, il semble que l'exploitation des bois est moins recherchée (ils occupent plus de 40 % du territoire cantonal et en 20 ans, les bois ont pris environ 25 000 hectares sur des terres agricoles). Néanmoins, plusieurs projets et expériences sont en cours destinés à améliorer la situation. Le département de l'environnement prépare notamment une carte forestière, qui devrait être un instrument utile pour l'aménagement et la conservation de ce patrimoine.

En ce qui concerne le bois de la forêt tessinoise, une « conception énergétique cantonale » l'a intégré pour l'élever au même niveau que le gaz et lui confère une place plus importante que l'énergie solaire. Toutefois, financement et personnel font défaut pour exploiter ce patrimoine forestier redécouvert. « Malgré les nombreuses difficultés rencontrées, déclare le responsable de l'aménagement forestier du canton du Tessin, M. Riva, les projets qui sont en cours laissent un peu d'espoir quant à la reprise de l'exploitation de ces ressources.

« En ce qui concerne particulièrement les châtaignes nous cherchons surtout à sensibiliser la population et les touristes. Il suffit

de demander une autorisation aux propriétaires, ou d'aller dans les forêts où la cueillette est tolérée, pour éviter les malentendus. Le Tessin n'est ni une colonie ni un pays sous-développé a conclu le responsable forestier ».

Nouveau directeur pour le « Corriere del Ticino »

Le plus grand quotidien indépendant du Tessin, le « Corriere del Ticino » a nommé son nouveau directeur en la personne de M. Sergio Caratti, 49 ans, fonctionnaire à la direction du Département tessinois de l'instruction publique du canton. M. Caratti prendra au début de l'année prochaine la succession de M. Guido Locarnini qui prend sa retraite. M. Caratti agira également en tant que conseiller auprès du conseil de la « Fondazione del Corriere del Ticino » propriétaire du quotidien.

Docteur es sciences sociales, M. Garatti a terminé ses études à l'université de Genève puis s'est consacré au Tessin, à l'enseignement. Inspecteur scolaire, puis professeur de psychologie au séminaire cantonal des enseignants, il est entré en 1968 au Département de l'instruction publique où il a dirigé la section de pédagogie. Il a ces dernières années, participé largement à la réforme scolaire dans le canton du Tessin. Au plan national, il a fait partie, de 1976 à 1980, de la Commission suisse de l'UNESCO, section éducation. M. Garatti est l'auteur de plusieurs publications touchant au domaine de la législation scolaire et porte la responsabilité de la revue « Scuola Ticinese », publiée par le Département tessinois de l'instruction publique.



canton du valais

L'animateur du plus vieil orgue du monde à l'honneur

La Société d'encouragement au progrès, que préside à Paris M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel de l'Académie française, va remettre la médaille de vermeil 1981 à M. Maurice Wenger, animateur à Sion du Festival de l'orgue ancien. La médaille d'or sera remise à la Comédie française.

La Société d'encouragement au progrès récompense chaque année ceux et celles qui contribuent de façon intense et originale au développement culturel dans le monde, notamment en France. Le conseil de la société comprend des personnalités telles que M. André Chamson, de l'Académie française.

Depuis douze ans, M. Wenger organise à Sion le Festival de l'orgue ancien. Des organistes du monde entier, parmi les plus illustres, sont déjà venus donner des concerts sur « le plus vieil orgue jouable au monde ». Des dizaines de milliers d'auditeurs sont montés sur la colline de Valère pour assister à ces concerts.

L'école hôtelière de Lausanne à Taiwan

L'activité du département de la formation professionnelle à l'étranger de l'école hôtelière de Lausanne (Société suisse des hôteliers) ne cesse de se développer. Le dernier né de l'hôtellerie de Taiwan (Formose), l'hôtel « Lai Lai Shangrila », à Paipéh, vient de signer avec cette école suisse un contrat de collaboration pour la formation de 400 employés du secteur de service. Cet hôtel de grand luxe comprend 705 chambres et 21 bars et restaurants.

Dans une première phase, le département de la formation professionnelle à l'étranger de l'école lausannoise se consacrera à la formation du personnel de service dans le secteur de la restauration. Ce programme, qui durera cinq mois à Taipei, dès mai 1982, occupera cinq formateurs. La formation de base de tous les employés sera suivie d'une formation supérieure des chefs des vingt et un services et, enfin, d'une formation de formateur pour certains employés, afin d'assurer la continuité après le départ des experts.

Ce mandat important fait suite à d'autres assumés par l'école hôtelière de Lausanne, ces derniers temps, en Italie, en Espagne, en Belgique, dans les Caraïbes et au Mexique, notamment. L'année 1982 sera de nouveau caractérisée par une grande activité de formation, sous forme de cours et séminaires spécifiques et mandats généraux, en Suisse et à l'étranger, en particulier aux Caraïbes, en Espagne, à Singapour et aux Philippines. Philippines.

Un journal vaudois centenaire

Le « journal de Château-d'Oex et Feuille d'Avis du Pays-d'Enhaut », qui paraît deux fois par semaine, a fêté fin décembre son 100^e anniversaire. Il a marqué cet anniversaire par la publication, à partir du 18 décembre, de cinq suppléments consacrés à l'histoire du journal et du district vaudois du Pays-d'Enhaut (qui faisait partie autrefois du comté de Gruyère). Ces suppléments sont dus à MM. Gabriel Morier-Genoud, professeur, et Francis Rapaz, rédacteur de la Feuille pendant une quarantaine d'années. Le Pays-d'Enhaut est un district des Alpes vaudoises où le parti libéral a toujours été prédominant. De tendance libérale, le « journal de Château-d'Oex » a absorbé, il y a quelques décennies, son concurrent radical, « Le Progrès ».

**Prix Gottfried-Keller 1981
au poète Philippe Jaccottet**

La « Fondation Martin Bodmer pour le prix Gottfried-Keller » vient de décerner cette distinction bisannuelle, d'un montant de F. 18 000.—, au poète vaudois Philippe Jaccottet. Ce faisant, elle honore un auteur

resté fidèle à lui-même et à son œuvre au travers des années, qu'il s'agisse de poésie ou de prose, de critique littéraire — domaine dans lequel Jaccottet a toujours manifesté une grande indépendance de jugement vis-à-vis des diverses tendances — ou encore de traduction (Homère, Hölderlin, Rilke, Thomas Mann, Musil, Ungaretti, Cassola).

Né en 1925 à Moudon, Philippe Jaccottet passe sa jeunesse à Lausanne où il fait ses études secondaires, puis des études supérieures à la Faculté des Lettres de Lausanne. Il fut collaborateur à la NRF, à la « Gazette de Lausanne », à la « Nouvelle revue de Lausanne » ainsi que dans une Maison d'édition à Paris, de 1947 à 1953. Marié, deux enfants, il habite Grignan (Drôme) depuis 1953.

C'est toutefois comme poète qu'il est connu : ses recueils de poésie qui révèlent une personnalité absolument originale et hors du commun, lui ont acquis une notoriété certaine en France, en Suisse romande et même, grâce à Friedhelm Kemp, dans les pays de langue allemande. Une phrase tirée de son poème « L'effacement » caractérise particulièrement bien Philippe Jaccottet : « L'effacement soit ma façon de resplendir ».

Outre Jaccottet, lauréat du Prix Gottfried-Keller, deux personnalités ont été honorées par la Fondation : Hans E. Braun, pour ses recherches sur le théâtre baroque en Suisse centrale et ses dix ans d'activité à la tête de la Bibliotheca Bodmeriana à Cologny/Ge ; et Fritz Güttinger, de Zurich, pour ses traductions d'œuvres littéraires anglaises et son travail en faveur du cinéma à ses débuts.

canton
de zurich**La société « Tages-Anzeiger S.A. »
achète « Annabelle »**

Le groupe Jean Frey a cédé le 30 décembre à la Société « Tages-Anzeiger S.A. » les droits de tirage du magazine féminin « Annabelle ». Comme l'a indiqué dans un communiqué la Société Tages-Anzeiger, qui édite le quotidien zurichois du même nom, le groupe Jean Frey continue pour l'instant d'éditer le magazine et ce avec le personnel actuellement employé.

Il y a quelque temps, la Tages-Anzeiger S.A. avait acquis le magazine « Femina ». Comme aucun concept n'a encore été formulé au sujet de la parution de ces deux magazines, ces derniers conserveront encore leur forme actuelle.

Par cet achat, la Tages-Anzeiger S.A. entend accroître son activité dans le domaine des magazines. Elle espère ainsi être présente sur un nouveau marché qui viendra s'ajouter à celui propre à l'hebdomadaire « Schweizer Familie », a expliqué M. W. Stutzer, membre du comité de la direction. Le groupe Jean Frey, quant à lui, souhaite se concentrer sur de nouvelles formes d'édition.

Le magazine Annabelle a un tirage de 130 000 exemplaires et paraît tous les quinze jours. Si l'on excepte les publications féminines allemandes, Annabelle et Femina ont pour concurrents les magazines « Meir's Modeblatt » et « Orella ».

**Le Dr Maggi lauréat 81
du Prix Adèle-Duttweiler**

La Fondation Adèle-Duttweiler a choisi le Dr Giuseppe Maggi pour lauréat de son prix, de 50 000 F, qui lui a été remis à Ruschlikon. Médecin de la brousse, le Dr Maggi, a surtout œuvré au Cameroun et la Fondation Adèle-Duttweiler a tenu à honorer son dévouement et son œuvre humanitaire auprès d'une population particulièrement démunie.

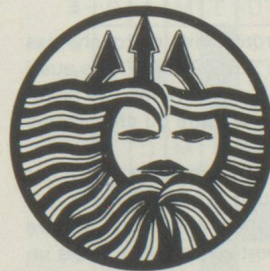
En présence de nombreux invités, le Maire de Bellinzzone M. Athos Gallino a remercié le Dr Maggi pour son activité médicale de plus de 30 ans, en Afrique, auprès des plus pauvres. Il a aussi qualifié le Dr Maggi de pionnier en matière de développement des structures hospitalières en Afrique et a souligné sa contribution à la paix. Médecin, mais homme surtout, profondément touché par la misère de ses semblables, le Dr Maggi perpétue la longue tradition humanitaire de notre pays.

C'est en 1948 que le Dr Maggi a commencé à travailler en Afrique. En 1952, il choisit le Cameroun pour famille et fait construire dans les environs du port de Douala un premier hôpital. D'autres devaient suivre. L'hôpital de Zina, ouvert en 1968 par le Dr Maggi, a été financé pour moitié par le Département fédéral de l'Intérieur.

Aujourd'hui, le Dr Giuseppe Maggi a 71 ans et ses projets ne s'arrêtent pas là. Dans l'immédiat, il pense aux femmes, aux hommes qui l'attendent là-bas, et ses activités le conduiront dès l'année prochaine à prendre en main un sixième hôpital, à Mada-Masaki, au bord du lac Tchad.

decoration intérieure
b greber modernisation
de l'habitat
peintures, papiers

peints, revêtements
mureaux, moquettes
carrelages, etc...



23 rue de Berne
75008 PARIS
tel. 294 95 28

devis gratuit